

Axe **2**

Proposer des modes d'habiter différents, respectueux des qualités environnementales et paysagères

Favoriser le renouvellement qualitatif de la ville sur elle-même

Privilégier l'urbanisation au sein du tissu aggloméré

agglomere

Programme d'Intérêt Général

Programme de Rénovation Urbaine :

1 - La Fenêtre2 - Les Boiffiers3 - Bellevue4 - Le Vallon

Dans les hameaux :

Permettre la préservation de leurs qualités architecturales en favorisant la restauration et l'évolution du bâti existant

Limiter la croissance des hameaux

Identifier de nouvelles zones à ouvrir à l'urbanisation afin de répondre aux besoins du développement urbain

Secteur préférentiel d'urbanisation

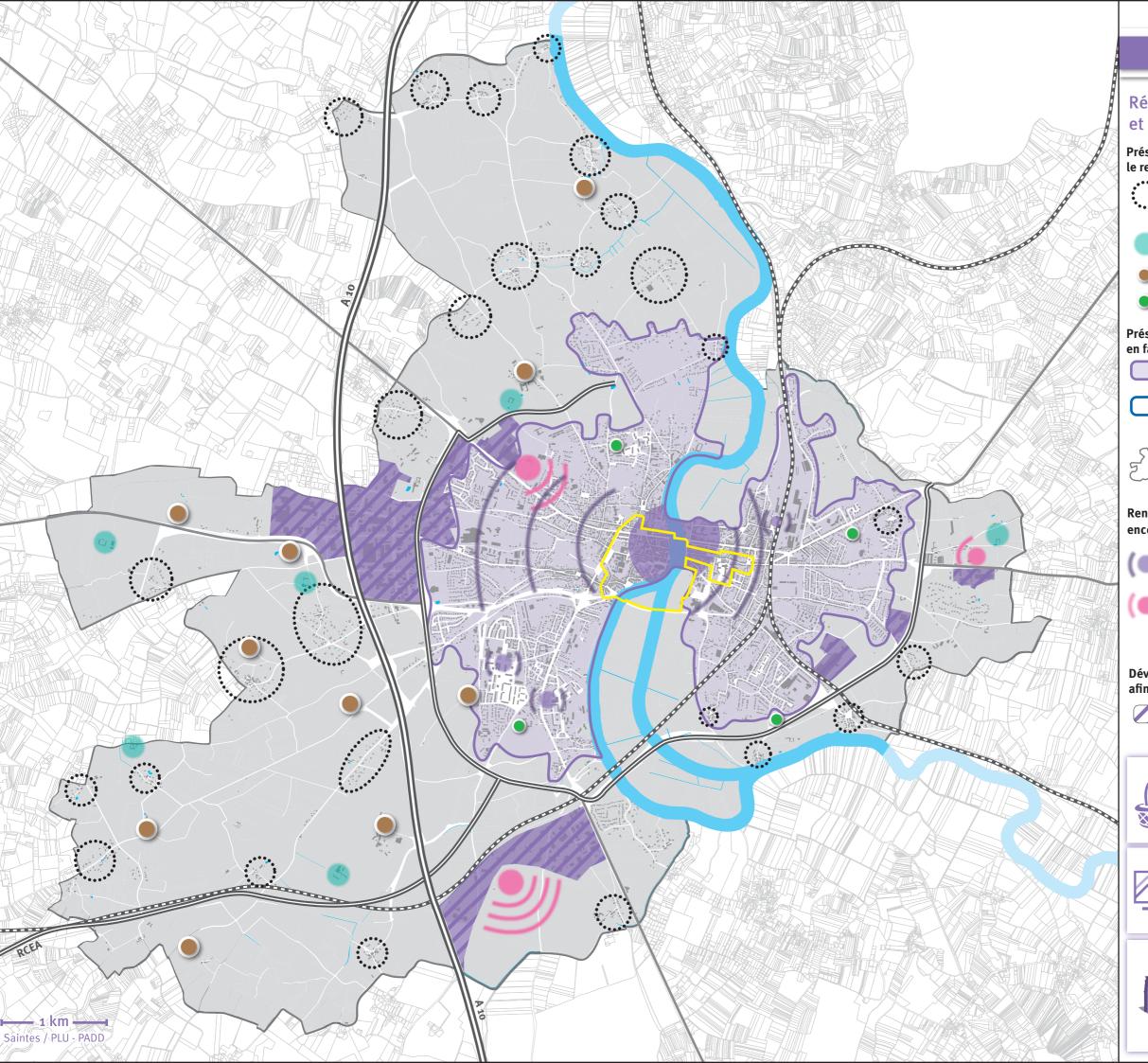
Intégrer l'urbanisation nouvelle dans le respect de la qualité des sites, des contraintes liées aux risques et aux activités humaines

Mettre en place des OAP pour les secteurs urbains à enjeux :

Préserver les ressources naturelles face au développement urbain

Point de captage et périmètre de protection immédiate

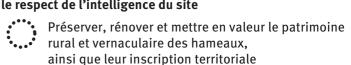
Périmètre de protection rapprochée (servitude réglementaire du captage de Lucérat)

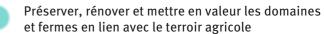


Axe 3

Révéler les richesses économiques et patrimoniales du territoire

Préserver la cohérence des zones rurales à travers le respect de l'intelligence du site

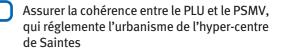




- Préserver les sièges d'exploitation agricole
- Promouvoir le développement des espaces dédiés aux jardins familiaux

Préserver et valoriser le bâti traditionnel existant, en favorisant sa réhabilitation et son évolution

Protéger, mettre en valeur et accompagner l'évolution du patrimoine urbain



Assurer la cohérence entre le PLU et la ZPPAUP, qui assure la protection du patrimoine saintais, dans sa diversité

Renforcer les bassins d'activités majeurs et encourager le développement des pôles économiques

Conforter les pôles économiques :

- les zones d'activités
 - le centre ville et la gare
 - Développer l'économie saintaise à travers l'extension des zones d'activités existantes, conformément au Schéma de Développement Economique

Développer les secteurs déterminants de l'activité afin d'affirmer l'identité économique du territoire



Consolider le rayonnement et l'attractivité économique des zones d'activités (cf. fiches zones d'activités)



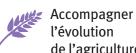
Affirmer l'identité commerciale historique de la commune



Poursuivre le développement d'une économie tertiaire



Appuyer le développement du tourisme sur les atouts majeurs du territoire



l'évolution de l'agriculture locale en lien avec les territoires ruraux et périurbains



l'activité industrielle en veillant à son intégration paysagère

